

Décision relative à la demande de retrait d'usages d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de retrait d'usages du produit phytopharmaceutique **CATANE***

de la société TOTAL FLUIDES

enregistrée sous le n°2020-1845

Considérant qu'en vertu de l'article 45 du règlement (CE) n°1107/2009, une autorisation peut être retirée ou modifiée à la demande de son titulaire, qui motive cette demande.

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est modifiée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché

Mme-Christine de GUENIN

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	CATANE
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	TOTAL FLUIDES 24 cours Michelet La Défense 10, 92069 PARIS LA DEFENSE Cedex, France
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	800 g/L - huile de paraffine (CAS n°64742-46-7)
Numéro d'intrant	9800096
Numéro d'AMM	9800096
Fonction	Insecticide, Acaricide
Gamme d'usage	Professionnel

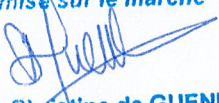
L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée avant cette échéance si des éléments le justifient.

Les modalités d'autorisation du produit restent inchangées à l'exception du retrait d'usage mentionné en annexe de la présente décision.

A Maisons-Alfort, le **12 JUIN 2020**

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché



Marie-Christine de GUENIN

ANNEXE I : Conditions de retrait des usages

Liste des usages retirés					
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	Délai accordé pour la vente et la distribution	Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks
12053103 Agrumes*Trt Part.Aer.*Acariens et phytoptes	30 L/ha	2/an	1	6 mois	18 mois
Motivation du retrait : L'usage est retiré sur demande du titulaire de l'AMM					
12053101 Agrumes*Trt Part.Aer.*Cochenilles	30 L/ha	2/an	1	6 mois	18 mois
Motivation du retrait : L'usage est retiré sur demande du titulaire de l'AMM					
12053106 Agrumes*Trt Part.Aer.*Pucerons	30 L/ha	2/an	1	6 mois	18 mois
Motivation du retrait : L'usage est retiré sur demande du titulaire de l'AMM					

Liste des usages retirés						
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	Délai accordé pour la vente et la distribution	Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks	
12203113 Cerisier*Trt.Part.Aer.* Acariens et phytoptes	30 L/ha	2/an	1	6 mois	18 mois	
	Motivation du retrait : L'usage est retiré sur demande du titulaire de l'AMM					
12203114 Cerisier*Trt.Part.Aer.* Cochenilles	30 L/ha	2/an	1	6 mois	18 mois	
	Motivation du retrait : L'usage est retiré sur demande du titulaire de l'AMM					
12203102 Cerisier*Trt.Part.Aer.* Pucerons	30 L/ha	2/an	1	6 mois	18 mois	
	Motivation du retrait : L'usage est retiré sur demande du titulaire de l'AMM					
12553113 Pêcher*Trt Part.Aer.*Acariens et phytoptes	30 L/ha	2/an	3	6 mois	18 mois	
	Motivation du retrait : L'usage est retiré sur demande du titulaire de l'AMM					

Liste des usages retirés						
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	Délai accordé pour la vente et la distribution	Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks	
12553108 Pêcher*Trt Part.Aer.*Cochenilles	30 L/ha	2/an	3	6 mois	18 mois	
	Motivation du retrait : L'usage est retiré sur demande du titulaire de l'AMM					
12553122 Pêcher*Trt Part.Aer.*Pucerons	30 L/ha	2/an	3	6 mois	18 mois	
	Motivation du retrait : L'usage est retiré sur demande du titulaire de l'AMM					
12603149 Pommier*Trt Part.Aer.*Cochenilles	30 L/ha	2/an	3	6 mois	18 mois	
	Motivation du retrait : L'usage est retiré sur demande du titulaire de l'AMM					
12613116 Pommier*Trt Part.Aer.*Psylle(s) (1)	30 L/ha	2/an	3	6 mois	18 mois	
	Motivation du retrait : L'usage est retiré sur demande du titulaire de l'AMM					
12603150 Pommier*Trt Part.Aer.*Pucerons	30 L/ha	2/an	3	6 mois	18 mois	
	Motivation du retrait : L'usage est retiré sur demande du titulaire de l'AMM					

Liste des usages retirés					
Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	Délai accordé pour la vente et la distribution	Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks
12653101 Prunier*Trt Part.Aer.*Acariens et phytophages	30 L/ha	2/an	3	6 mois	18 mois
	Motivation du retrait : L'usage est retiré sur demande du titulaire de l'AMM				
12653112 Prunier*Trt Part.Aer.*Cochenilles	30 L/ha	2/an	3	6 mois	18 mois
	Motivation du retrait : L'usage est retiré sur demande du titulaire de l'AMM				
12653110 Prunier*Trt Part.Aer.*Pucerons	30 L/ha	2/an	3	6 mois	18 mois
	Motivation du retrait : L'usage est retiré sur demande du titulaire de l'AMM				
12703105 Vigne*Trt Part.Aer.*Stad. Hivern. Ravageurs	15 L/ha	1/an	-	6 mois	18 mois
	Motivation du retrait : L'usage est retiré sur demande du titulaire de l'AMM				